

LANCEMENT DE TROIS APPELS À PROJETS POUR LE RENFORCEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE EN ESTRIE

Sherbrooke, le 25 novembre 2011 – Dans le cadre de l'Entente spécifique portant sur le renforcement des arts et de la culture en Estrie, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, la Ville de Sherbrooke, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), en collaboration avec le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE), annoncent trois appels à projets pour réaliser des initiatives visant le rayonnement des artistes, la consolidation des organismes culturels et l'accès des jeunes aux arts et à la culture. Dans le cadre de ces appels à projets, une enveloppe de 310 000 \$ est disponible pour 2011-2012.

1. Programme d'aide financière pour le soutien aux artistes et aux écrivains professionnels à toutes les étapes de la carrière

Ce programme, soutenu financièrement par le CALQ, la Ville de Sherbrooke et la CRÉ de l'Estrie, vise à encourager l'émergence et le développement de la pratique artistique professionnelle en Estrie. Les projets soumis dans le cadre de ce fonds impliquent des initiatives en lien avec la communauté de l'Estrie ou des intervenants de la région. Disposant de 120 000 \$, ce programme s'adresse aux artistes et aux écrivains professionnels œuvrant dans les domaines des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la chanson, du conte, de la danse, de la littérature, des métiers d'art, de la musique, de la recherche architecturale et du théâtre.

Les artistes et les écrivains professionnels de la région de l'Estrie ont jusqu'au **16 janvier 2012** pour déposer leur projet. Les détails de ce programme et les documents nécessaires pour présenter une demande sont disponibles sur le site Web du CALQ, au www.calq.gouv.qc.ca. En tant que partenaire régional, le CCE tiendra une séance d'information concernant ce programme le 6 décembre 2011 de 19 h à 21 h, à la salle 314 du Centre des arts de la scène Jean-Besré, situé au 250, rue du Dépôt à Sherbrooke.

2. Programme d'aide financière pour le soutien aux organismes artistiques professionnels du territoire de Sherbrooke

Ce programme, soutenu financièrement par le CALQ et la Ville de Sherbrooke, s'adresse aux organismes artistiques et littéraires de la Ville de Sherbrooke. Il a pour objectif de faciliter la réalisation de projets de développement et d'encourager le développement de publics. Les projets doivent s'inscrire dans une démarche visant à maximiser la capacité d'action des organismes. Ce programme dispose d'une enveloppe de 100 000 \$ pour 2011-2012.

Les organismes artistiques professionnels de la Ville de Sherbrooke ont jusqu'au **16 janvier 2012** pour déposer leur projet. Les détails de ce programme et les documents nécessaires pour présenter une demande sont disponibles sur le site Web du CALQ, au www.calq.gouv.qc.ca.

3. Fonds pour l'accès des jeunes à la culture

La CRÉ de l'Estrie, en collaboration avec le MCCCCF, a mis en place ce fonds afin de soutenir les initiatives des milieux qui visent à favoriser l'accès des jeunes à la culture. Ce fonds permet également de soutenir des projets qui facilitent les sorties culturelles aux petites écoles et aux écoles en milieu défavorisé. Pour ce premier appel à projets, une enveloppe de 90 000 \$ est disponible.

Les organismes admissibles ont jusqu'au **30 janvier 2012** pour déposer un projet. La description de ce fonds et les documents nécessaires pour présenter une demande sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca.

Rappelons que ces programmes d'aide financière et fonds sont issus de l'Entente spécifique portant sur le renforcement des arts et de la culture en Estrie 2011-2014 et que les partenaires sont le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Conférence régionale des élus de l'Estrie, la Ville de Sherbrooke, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum jeunesse Estrie, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la ministre responsable de la région de l'Estrie, Mme Monique Gagnon Tremblay, les MRC de l'Estrie et le Conseil de la culture de l'Estrie.

-30-

Sources :

Marie-Hélène Wolfe - Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignements :

Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
jl@creestrie.qc.ca

Ces programmes d'aide financière et fonds sont rendus disponibles grâce à la participation financière de :



et la collaboration de :

